

PROTOCOLE DE SURVEILLANCE DU PROGRAMME THÉMATIQUE CFME

Objectif général du programme thématique CFME

L'objectif général du Programme thématique est de contribuer à faire reculer la pauvreté dans les zones forestières tropicales en :

- (i) Renforçant la capacité des populations forestières et des petits propriétaires-exploitants forestiers à gérer les ressources de leurs forêts tropicales ; et
- (ii) Assister les entreprises forestières des collectivités à valoriser et à commercialiser les produits et services obtenus de ces ressources.

Objectif spécifique	Produits	Indicateurs des produits	Valeur cible	Moyens de vérification
Renforcement de la capacité des collectivités à assurer la gestion durable des forêts et à valoriser la ressource forestière.	<ul style="list-style-type: none"> - Pratiques d'exploitation améliorées en matière de gestion des forêts de collectivités et de leurs entreprises de produits forestiers - Ressources humaines formées à la foresterie villageoise dans la zone touchée par le programme - Augmentation des superficies de territoires de communes et collectivités en GDF, dont forêts naturelles et plantations de bois de feu, agroforesterie et autres finalités, ainsi que des forêts restaurées et reconstituées. - Meilleure conservation de la biodiversité, des sols, des eaux, stockage du carbone et d'autres ressources naturelles dans les forêts de collectivités 	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de collectivités associées à la mise en œuvre de la GDF - Responsables et membres de collectivités formés et bénéficiaires d'une assistance dans le développement et la mise en œuvre de la GDF (y compris l'EFI) - Matériaux didactiques produits et formations dispensées - Zones pilotes et de démonstration de l'aménagement forestier dans les forêts de collectivités rurales - Matériaux didactiques sur la GDF produits et activités exécutées - Responsables et membres des collectivités formés et aidés dans le développement et la mise en œuvre de la GDF 	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 9 collectivités dans au moins 3 pays 	<ul style="list-style-type: none"> - Documents internes aux collectivités - Formations dispensées - Rapports sur les formations
		<ul style="list-style-type: none"> - Aires de GDF pilote et de démonstration aménagées dans des forêts de collectivités 	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 3 aires créées (soit au moins 1 par région) 	<ul style="list-style-type: none"> - Plans de gestion forestière, rapports de suivi/surveillance
		<ul style="list-style-type: none"> - Aires de GDF pilote et de démonstration aménagées dans des forêts de collectivités pour les services environnementaux établis dans des forêts de collectivités 	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 3 aires créées (soit au moins 1 par région) 	<ul style="list-style-type: none"> - Plans de gestion forestière, rapports de suivi/surveillance

<ul style="list-style-type: none"> - Meilleurs consensus, systèmes et pratiques aménagistes dans les organisations des collectivités rurales ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux de formation et de sensibilisation et meilleurs systèmes et pratiques de gestion des organismes de collectivités et formations dispensées 	<ul style="list-style-type: none"> - Programmes de formations, ateliers, stages et cours dans au moins 3 pays 	<ul style="list-style-type: none"> - Formations - Rapports d'ateliers et de stage
<ul style="list-style-type: none"> - Associations, réseautage et alliances mis en place et renforcés dans les collectivités forestières, chez les populations autochtones et les petits propriétaires et leurs entreprises ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Associations, réseaux et/ou alliances établies et fonctionnelles 	<ul style="list-style-type: none"> - Réseaux d'associations et/ou d'alliance dans au moins 3 pays 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'associations, réseaux et/ou alliances - Protocoles d'accord
<ul style="list-style-type: none"> - Collectivités locales dotées de moyens et de compétences leur permettant de faire progresser la gestion durable des forêts et les entreprises rurales de produits forestiers dans leurs territoires. 	<ul style="list-style-type: none"> - Transferts de compétences à des collectivités locales pilotes 	<ul style="list-style-type: none"> - Au moins 9 collectivités dans au moins 3 pays (3 par pays) 	<ul style="list-style-type: none"> - Documents internes des collectivités
<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure connaissance des possibilités technologiques et de financement parmi les collectivités forestières, les peuples autochtones, les petits propriétaires et les fournisseurs de prestations ; 	<ul style="list-style-type: none"> - Mise à disposition d'informations en plus grande quantité sur les sources de financement et les techniques adaptées chez les entreprises rurales de produits forestiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Matériaux promotionnels au niveau des collectivités dans au moins 9 d'entre elles. 	<ul style="list-style-type: none"> - Pièces produites - Pièces rendant compte de la diffusion des informations
<ul style="list-style-type: none"> - Meilleures connaissances dans les milieux financiers et chez les prestataires de technologies des possibilités et besoins des entreprises rurales de produits forestiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Communications facilitées entre les organismes et instances de financement ou les prestataires des technologies et les entreprises rurales de produits forestiers - Matériaux promotionnels produits 	<ul style="list-style-type: none"> - Informations sur les possibilités et les besoins des entreprises rurales de produits forestiers dispensées à au moins 3 établissements financiers et prestataires de technologies 	<ul style="list-style-type: none"> - Contrats de prêts et services accordés aux collectivités
<ul style="list-style-type: none"> - Meilleurs mécanismes de financement et de transfert de technologies pour les entreprises rurales de produits forestiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Études analytiques sur les mécanismes de conception et de financement et les améliorations technologiques ainsi que les activités de diffusion 	<ul style="list-style-type: none"> - 3 études - 3 projets pilotes 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapports d'étude - Rapports d'avancement des projets

	identifiées et pilotées	- Projets pilotes mis en œuvre		
	- Capacités techniques et commerciales accrues des entreprises rurales de produits forestiers	- Activités de formation technique et à la gestion commerciale sur la production valorisée - Initiatives pilotes et d'entreprises mises en œuvre en matière de développement d'entreprises rurales de produits forestiers	- Enseignement de 3 formations - 3 entreprises rurales de produits forestiers pilotes et/ou plans d'entreprises	- Rapports des stages de formation - Rapports d'avancement de projets - Textes des plans d'entreprise
	- Dispositions marketing améliorées et accès aux marchés facilités pour les entreprises concernées	- Meilleures informations sur le marché intérieur et d'exportation pour les entreprises rurales de produits forestiers - Initiatives pilotes et de démonstration mise en œuvre dans le domaine du marketing - Production et exportations accrues de la part des entreprises rurales de produits forestiers	- 3 rapports d'étude de marché - Au moins 3 initiatives pilotes	- Etudes de marché et leurs rapports - Rapports d'avancement des projets
	- Progression des recettes des entreprises concernées	- Partenariats commerciaux mis en œuvre entre les entreprises rurales de produits forestiers et les entreprises et investisseurs des secteurs privé et public	- Augmentation des revenus dans au moins 3 entreprises rurales de produits forestiers	- Écritures des entreprises rurales de produits forestiers
	- Amélioration de la situation de l'emploi des familles et de leurs revenus dans les collectivités directement impliquées dans la foresterie villageoise et les entreprises rurales de produits forestiers	- Augmentation des créations d'emplois et des revenus	- Augmentation des emplois et des revenus dans au moins 9 entreprises rurales de produits forestiers	- Écritures des entreprises rurales de produits forestiers et chiffres de leurs effectifs
Renforcement de la capacité des pays et instauration de conditions qui permettent la gestion des forêts des collectivités et celles des entreprises de produits forestiers	- Processus participatifs créés en promotion de la foresterie des collectivités	- Consultations et dialogues engagés entre acteurs, en vue d'une sensibilisation et d'une élaboration des politiques en matière de gestion des forêts des collectivités et de leurs entreprises - Meilleures informations sur l'état et les potentialités de la gestion des forêts des collectivités et de leurs entreprises	- Au moins trois pays	- Rapports de réunions et ateliers, - Rapports d'enquête sur les entreprises rurales de produits forestiers

		aux niveaux infra-national et national		
	- Renforcement des droits fonciers et des droits à la ressource des collectivités forestières, populations autochtones et petits propriétaires	- Études analytiques sur les contraintes foncières et les droits de jouissance des ressources	- Au moins une étude	- Rapport d'étude
	- Réformes politiques, juridiques et institutionnelles conçues et mises en train - Cadres politiques, juridiques et institutionnels favorables à la gestion des forêts des collectivités et à leurs entreprises	- Droits fonciers des collectivités locales et jouissance des ressources forestières précisés et leur exercice facilité - Missions de sensibilisation et de diffusion - Réformes politiques, institutionnelles et législatives entamées - Plans de révision des politiques produits	- 3 pays	- Rapports d'étude - Rapports de mission - Plans de révision - Rapports d'avancement de la révision des politiques suivies
	- Intégration du développement de la foresterie des collectivités et de leurs entreprises dans les programmes forestiers nationaux et autres cadres de planification similaires	- Les programmes forestiers nationaux intègrent et promeuvent la gestion des forêts des collectivités et leurs entreprises	- 3 pays	- Textes afférents aux programmes forestiers nationaux
Renforcement de la gestion des connaissances à tous les niveaux	- Systèmes d'échange d'informations et de gestion des connaissances opérationnels ; - Plus grande disponibilité des savoirs traditionnels sur la gestion des forêts de collectivités.	- Compilation, évaluation, analyse et diffusion des enseignements tirés aux niveaux local, national, régional et international. - Rencontres de partage d'expérience aux échelons local, national, régional et international. - Développement du portail Web OIBT - Recueil des savoirs traditionnels sur la gestion des forêts des collectivités	- Manuels et lignes directrices - Rapports de synthèse sur les enseignements tirés - Portail web - Compilation dans au moins 3 collectivités	- Guides et lignes directrices - Traces écrites des diffusions - Rapports sur les enseignements dégagés - Traces écrites sur les utilisateurs du portail web - Rapports des compilations